



USELDANGE
Grand-Duché de Luxembourg

A afficher sur le chantier en un lieu visible et accessible pendant toute la durée des travaux

CERTIFICAT

Par la présente le soussigné bourgmestre de la commune d'Useldange certifie que conformément à loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et au règlement sur les bâtisses, les voies publiques et sites approuvé le 29 septembre 2017 par le conseil communal, l'exécution de la construction / transformation / extension / démolition définie ci-après à fait l'objet d'une autorisation de bâtir délivrée le 28.10.2020 par Monsieur le Bourgmestre.

AUTORISATION DE BATIR (N° de réf. : 2020 2943)

Concerne :

Rénovation et transformation de l'ancienne ferme « Schweitzer » sise à Everlange

- Lot 4, Remise en état et transformation du corps de logis et de son annexe
- Lot 5, Remise en état de la grange accolée au corps de logis en quatre logements
- Lot 6, Remise en état et transformation de la grange remise méridionale en deux logements

No(s) cadastral(s) :

320/2960 et 320/2961

Nouvelle(s) adresse(s) :

1, 2 et 3, Am Schweitzerhaff, L-8715 Everlange

Architecte :

ATELIER D'ARCHITECTURE DARIUSZ PAWLOWSKI SARL, inscrit au tableau des architectes exerçant à titre d'indépendant G.D.L. sous le numéro AP/10237

Projet d'aménagement particulier :

Plan d'Aménagement Particulier au lieu-dit « Ferme Schweitzer » approuvé le 19 février 2013 par le conseil communal et le 3 juin 2013 par le Ministre de l'Intérieur, réf. : 16691/109C et tel que modifié par délibération du conseil communal du 30 mars 2018

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans se rapportant à l'objet mentionné ci-dessus pour autant qu'ils portent sur l'implantation de la construction, ses parties extérieures et l'affectation de l'immeuble.

Le délai de recours devant les juridictions administratives (3 mois) court à compter de la date d'affichage du présent certificat.

Date d'affichage : _____

Useldange, le 28.10.2020

Le bourgmestre,

